



Déposé à l'accueil  
le 22/01/2010

MAIRIE DE SAINT-OUEN

22 JAN. 2010

Saint-Ouen, le 26 décembre 2009

## QUESTIONS ORALES - CONSEIL MUNICIPAL DE JANVIER 2010

Madame le maire,

Je vous remercie de m'avoir adressé par écrit des réponses à mes questions même celles-ci arrivent bien longtemps après leur transmission.

Comme nombreux de mes collègues élus, je constate en effet un réel manque d'importance accordée aux questions orales qui, malgré leur intérêt, elles sont lues en fin de séance, souvent tard dans la nuit au moment où nombreux élus et citoyens volontaires exténués par la quantité des sujets et la longueur des nécessaires débats, restent en petit nombre.

Nous pensons important et juste de porter à la connaissance de l'ensemble du conseil municipal les questions orales qui vous sont posées concernant les affaires de notre ville ?

Suite à des échanges avec des collègues élus, il s'avère que la quasi-totalité des conseillers n'ont pas connaissance des questions orales encore moins des réponses. Pour une meilleure information de tous, ne serait-il pas juste, efficace et pertinent de transmettre les questions orales à l'ensemble des élus en les joignant aux divers documents envoyés par le secrétariat du conseil municipal avant chaque séance ?

Par ailleurs, au regard du trop faible nombre d'élus aux dernières séances de conseil municipal les lundi 14 et samedi 19 décembre 2009, il serait fort intéressant et surtout pertinent d'aborder les questions orales en début de séance d'autant qu'elles ne font pas l'objet de débats et très peu de temps y sont consacré.

Je réitère cette demande déjà exprimée par des collègues élus de l'opposition. Cette disposition remettrait-elle en cause le fonctionnement de notre conseil municipal ?

Dans l'attente de recevoir une réponse écrite, je vous prie de recevoir mes salutations distinguées.

**Mamadou KEITA**  
Conseiller municipal  
Président du groupe de Gauche  
«Ensemble pour Saint-Ouen»